

Informations clés pour l'investisseur :

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MC CONVICTIONS FRANCE
CODE ISIN FR0010946632
COMPARTIMENT DE « MC FUNDS »
SICAV GEREE PAR MONTAIGNE CAPITAL

Objectifs et politique d'investissement

Cet OPCVM, qui est un compartiment de la Société d'investissement à Capital Variable (« SICAV ») MC FUNDS. Il a pour objectif d'investir dans des actions d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dans les pays de l'Union Européenne et particulièrement en France.

Le style de gestion est discrétionnaire, sur la base des caractéristiques intrinsèques des sociétés, le choix des valeurs étant fondé sur une analyse qualitative des titres de l'univers d'investissement.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est un élément d'appréciation à posteriori ; il n'est pas tenu compte de sa composition dans la gestion du compartiment.

CAC All Tradable (code Bloomberg <SBF250NT Index>) qui est composé de tous les titres cotés sur les marchés réglementés de Paris et qui sont suffisamment liquides, dividendes nets réinvestis.

Caractéristiques de l'OPCVM :

Les valeurs sélectionnées sont essentiellement des actions des pays de l'Union Européenne, lesquelles représentent au minimum 75% de l'actif net. Le compartiment présente par ailleurs un biais en faveur des actions des sociétés françaises, dans lesquelles au minimum 40% de l'actif net est investi. Le compartiment est éligible au PEA.

Pour assurer sa liquidité, le compartiment investit au minimum 25% de son actif net en actions de sociétés de plus de 1 milliard d'euros de capitalisation boursière ou en liquidités et OPCVM et FIA de type monétaire.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 60 % à 100 % sur les marchés actions de sociétés de l'Union européenne y compris sur les marchés réglementés ou assimilés ou non réglementés, de toute taille de capitalisation, dont :

- De 40 % à 100 % sur les marchés actions français ;
- De 0 % à 25 % aux marchés actions de société ayant une capitalisation boursière inférieure à 100 millions d'euros ;
- 0 % à 10 % aux actions et titres de sociétés cotées sur des marchés non réglementés (par exemple : Euronext Access).

- De 0 % à 10 % sur les marchés actions des pays de l'OCDE (hors UE) signataires du protocole d'accord multilatéral de l'OICV sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations ainsi que la Suisse (ci-après « les pays reconnus »).

Profil rendement / risque

A risque plus faible

A risque élevé

Rendement
potentiellement
plus faible

Rendement
potentiellement
plus élevé



SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Le compartiment a un niveau de risque estimé à 5, déterminé en fonction de la volatilité passée et de son exposition aux marchés d'actions.

Les données historiques ou celles utilisées pour calculer l'indicateur de référence pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque de l'OPCVM.

La catégorie associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

- De 0 % à 25 % en instruments de taux du secteur public ou privé, de toutes notations et de toute maturités, de toute notations selon l'analyse de la société de gestion ou celles d'agences de notation, à travers des titres cotés sur la place des marchés de pays reconnus, dont des obligations spéculatives à haut rendement et des obligations convertibles.

Le cumul de l'exposition actions résultant des actions et de l'exposition actions issue des obligations convertibles ne pourra dépasser 100% de l'actif net.

Ces investissements permettent au gérant de diminuer l'exposition aux marchés actions du compartiment en cas d'anticipation de la baisse des marchés actions.

- De 0 % à 10 % de l'actif net au risque de change ;

A titre accessoire, et dans la limite de 10% de l'actif net, le compartiment peut investir dans des parts ou actions d'OPC. Ces OPC incluent les Exchange-Traded Funds (ETF ou "tracker").

Le compartiment n'investit pas en produits dérivés ni en produits financiers à terme, mais pourra y être exposé via des OPCVM ou FIA tiers ou des titres intégrant des dérivés.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Conditions de souscription et de rachat :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour de semaine à 12 heures, à l'exception des jours fériés légaux et/ou des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon le calendrier officiel Euronext). Dans ce cas, les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour de bourse ouvré suivant à 12 heures. Ils sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés légaux en France ou/et de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) auxquels cas, elle est calculée le jour de bourse ouvré suivant.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une action à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres « spéculatifs » / « High yield » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

La survenance de ce(s) risque(s) peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du compartiment

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels avant et après investissement	
Frais d'entrée	2% TTC maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année (2019)	
Frais courants(*)	2.03%

(*) Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et incluent les honoraires du commissaire aux comptes de l'OPCVM. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines conditions

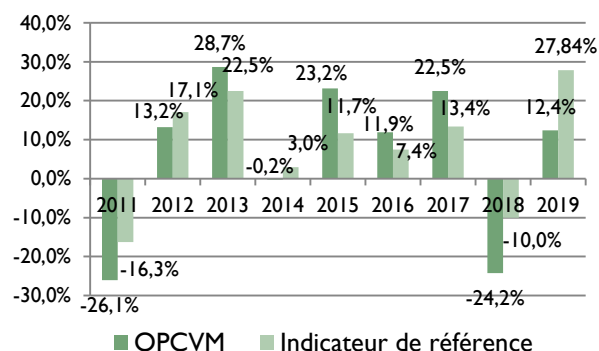
Com. de performance (à partir du 01/01/2020)	15 % au-delà de l'indicateur de référence, CAC all tradable, dividendes nets réinvestis
--	---

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus publié sur le site internet de la société de gestion (<http://www.montaigne-capital.com>) et disponible sur simple demande.

Performances passées



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes réinvestis (ou autre à adapter à chaque cas), et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis mais en revanche ne tenait pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 30 juin 2012.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 13/11/2019

DATE DE CREATION DU COMPARTIMENT : 05/02/2020

(par voie de fusion absorption du FCP MC CONVICTION FRANCE).

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

A compter du 01/01/2020 le FCP MC CONVICTIONS FRANCE a mis en place une commission de surperformance.

A la date du 5 février 2020, le FCP MC CONVICTIONS FRANCE a été absorbé par le compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS. Il s'agit d'un simple changement de statut juridique, le compartiment de SICAV du même nom, créé à cette même date, conserve les caractéristiques du FCP, son code ISIN et ses performances.

Informations pratiques

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le compartiment (prospectus / rapport annuel / document semestriel).

L'investisseur peut obtenir, sous un délai de 8 jours ouvrés, plus d'information sur le compartiment sur simple demande écrite auprès de Montaigne Capital - 33, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS ou via l'adresse : contact@montaigne-capital.com.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible à l'adresse de la société de gestion et est publiée sur son site internet. La politique de rémunération des collaborateurs de Montaigne Capital est disponible sur le site internet : www.montaigne-capital.com et peut être communiquée par écrit, sur simple demande de l'investisseur.

Régime fiscal : Compartiment éligible au PEA.

Le compartiment n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de Montaigne Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Montaigne Capital est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/03/2020